

zaine de commerçants, sauteurs, importateurs et courtiers canadiens avaient fait du transbordement de la viande d'Australie aux États-Unis une affaire des plus florissantes. Les échanges ont augmenté à un rythme de quelque 50 millions de livres par année. On a également fait remarquer que l'arrangement violait un programme américain de restrictions volontaires sur les importations de viande, et que des avertissements de la part des États-Unis aux commerçants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada ont abouti à un ordre d'interdiction le 30 juin. Lorsque le Canada a protesté contre cette mesure en proposant qu'elle s'applique progressivement, on a signalé que les États-Unis l'avait rappelé au Canada et que de nombreux avertissements avaient été donnés.

● (9.50 p.m.)

Un article du numéro du 1^{er} décembre du *Globe and Mail* signalait également que, même si les expéditions de bœuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande vers le Canada avaient été interceptées par les douaniers américains, on avait la preuve que les Canadiens avaient expédié une plus grande quantité de leur propre viande tout en conservant une certaine quantité de la viande du tiers pays. A mon avis, toutes ces choses indiquent la nécessité de nouvelles déclarations du gouvernement sur la situation, si nous voulons pouvoir régler certains des problèmes qui ont surgi et réaliser l'objectif d'un arrangement commercial raisonnable et logique avec la Nouvelle-Zélande, ce que souhaitent, j'en suis sûr, tous les députés.

La situation dont je viens de parler et certains événements des dernières années que j'ai exposés, montrent bien la confusion qui existe dans une bonne partie de notre industrie et de notre production agricoles au Canada à l'heure actuelle. La preuve en est que l'an dernier, pour la première fois, je crois, les importations de denrées alimentaires au Canada ont dépassé la valeur des exportations de ces denrées. Cette situation, qui résulte uniquement de la mauvaise gestion du gouvernement et de l'absence d'une politique gouvernementale convenable, n'a pas sa raison d'être.

Il nous faut éviter certains des problèmes qui ont frappé notre industrie agricole. Nous voulons également continuer nos échanges commerciaux avec les pays étrangers, mais on pourrait certes s'efforcer de réaliser une certaine rationalisation, à la fois en ce qui concerne le moment opportun de commercialiser divers produits, comme l'a dit le député de Crowfoot (M. Horner), et aussi en ce qui concerne la rationalisation de la production.

Je voulais simplement que soit consigné le souci que nous nous faisons au sujet de certains des problèmes actuels et, par ces quelques remarques, exhorter le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que tous les intéressés soient protégés efficacement par l'élaboration d'une solution plus valable que celle appliquée par le passé.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je ne dirai que quelques mots au sujet de ce bill. D'abord, je ne partage pas du tout les opinions de mes amis de gauche chez lesquels les 2,500,000 habitants de la Nouvelle-Zélande provoquent tant de craintes. Pendant la guerre j'ai passé près de trois années avec de nombreux Néo-Zélandais, prisonniers comme moi, et je suis arrivé à bien les connaître. En 1965, j'ai visité leur pays et me suis fait une idée assez précise de ses possibi-

lités. Prétendre que nous allons être subrepticement attaqués et que notre économie s'écroulera du fait de modifications possibles à nos accords commerciaux avec un pays de 2 millions et demi d'habitants me semble un peu exagéré si l'on considère le discours du député de Regina-Est (M. Burton) et du député de Waterloo (M. Saltsman). La Nouvelle-Zélande est économiquement autonome. Elle est défendue par une des barrières tarifaires les plus sévères du monde afin d'encourager son industrie. Au Canada, nous nous plaignons d'avoir environ un demi-million de chômeurs. Ce problème nous préoccupe énormément. En Nouvelle-Zélande, du fait de sa faible population, la mise au chômage d'un millier d'employés constitue une crise grave.

Dans l'optique actuelle du commerce et compte tenu des circonstances de l'heure, il me semble que nous devrions mettre tout en œuvre pour que la Nouvelle-Zélande continue de faire partie de cette famille d'amis et de nations à laquelle nous appartenons depuis si longtemps. Le commerce doit se faire dans les deux sens, bien entendu. A vrai dire, si nous fermons la porte aux produits agricoles de la Nouvelle-Zélande, ce pays ne nous rendra pas la pareille dans le domaine des produits manufacturés. La chose lui serait impossible, vu son régime économique.

Depuis une couple d'années, nous ne voyons pas les faits sous leur vrai jour, étant donné que le Canada a servi de port d'entrée aux États-Unis, pour l'Australie surtout. Les Australiens sont habiles et savent se tirer d'affaire, d'accord. Les États-Unis seraient mal venus de se plaindre, car ils seraient les premiers à profiter d'une telle occasion s'ils le pouvaient. Les États-Unis ont fermé la porte aux produits du bœuf de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie qui entraient naguère chez eux parce que l'entrée au Canada était libre. Je désapprouve la tendance au nationalisme économique dont nous avons été témoins. Nous en parlions justement cet après-midi au sujet des États-Unis et de l'Europe.

Nous ne devrions pas jouer le rôle du chien du jardinier lorsque nous pourrions signer des ententes commerciales avec les pays membres du Commonwealth. Si nous croyons pouvoir fermer la porte aux produits agricoles de la Nouvelle-Zélande, qu'arrivera-t-il, pensez-vous, des 30 millions de dollars de produits manufacturés que nous lui exportons actuellement? Les Japonais guettent l'occasion de vendre ces produits et l'Australie également. Ce serait à proprement parler se couper le nez pour se faire une niche. Si nous comprenons les principes du code anti-dumping et la nécessité d'améliorer nos rapports avec la Nouvelle-Zélande, nous trouverons vite, il me semble, les solutions voulues. Maintenant qu'on nous a annoncé officieusement qu'un amendement serait présenté et que le bill serait renvoyé au comité du commerce, des finances et des questions économiques, tous les députés vont sûrement entrevoir de meilleures relations avec la Nouvelle-Zélande.

J'approuve de tout cœur l'accord à l'étude et je sais que les membres du cabinet de la Nouvelle-Zélande, qui furent nos amis en temps de guerre, doivent espérer que nous pourrions améliorer nos relations avec leur pays; et nous avons ici un moyen de le faire. J'exhorte la Chambre à adopter la motion.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, il ne me faudra que deux ou trois minutes pour terminer